

Fiche espèce N° 22

Talève sultane

Porphyrio porphyrio

Code Natura 2000 : A 124

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I, II, III
Convention de Berne : Annexe II, III
Convention de Bonn : Annexe I, II
Statut européen : rare
Liste rouge nationale : non évalué
Liste rouge LR : vulnérable

Description de l'espèce

De loin, la Talève sultane se distingue de la poule d'eau par sa plus grande taille et son port altier. Dans de bonnes conditions d'observation : plumage bleu violet sombre, sous-caudales d'un blanc éclatant, pattes rouges terminées par de longs doigts, et gros bec avec une plaque frontale rouge sombre. Plus enclin à la marche qu'au vol ou à la nage qu'elle pratique en de rares occasions. Grande variété de vocalisations rappelant souvent un ricanement.

Répartition en Europe



Jaune = estivant; Vert = sédentaire; Bleu = hivernant

Distribution et tendance en France et en LR

Présente en nombre en Espagne, l'espèce n'est observée régulièrement en France que depuis récemment (1991). Elle se reproduit sur l'Etang de Canet (66) depuis 1996 et dans les Marais narbonnais depuis 1998. La population des Pyrénées Orientales est jugée stable (15 couples). Celle de l'Aude semble en légère augmentation avec trois couples actuellement. De plus, l'augmentation du nombre d'observations en LR laisse envisager la colonisation prochaine d'autres sites.



Ecologie

- Habitat : végétation émergente en périphérie d'étang ou de marais. Préférence pour de vieilles roselières fournissant abris et sources d'alimentation.
- Alimentation : bourgeons et moelle de nombreuses plantes aquatiques et héliophytes qu'elle décortique à l'aide de ses pattes. Ainsi que quelques petites proies animales (invertébrés et larves d'amphibiens).
- Reproduction : nid formé d'un amas flottant de débris végétaux amarré aux roseaux, généralement caché comme au fond d'un tunnel dans la végétation. [avril-août]
- Migration : les populations sont sédentaires mais on observe un erratisme régional des juvéniles et de certains adultes qui expliquerait la colonisation de nouveaux sites.

Effectifs

(Effectifs min - max de 1999-2004/ effectif 2004)

Bages - Sigean	
Nicheur strict	4 -12 / 10

Bilan sur le complexe lagunaire de Bages-Sigean

❖ Etat de conservation

L'observation de la Talève sultane n'est pas aisée et sa colonisation récente. La nidification est attestée pour la première fois dans l'Aude en 1999 avec 2 - 3 couples. Cet effectif va augmenter jusqu'à 6 couples effectifs en 2003. En 2004, le printemps froid et pluvieux n'a pas été favorable à l'espèce : 2 couples potentiels ont réussi leur reproduction (l'effectif total probable étant de 5 à 6 couples). Diverses observations d'individus dans des zones favorables ou en passe de l'être, laissent entrevoir une augmentation des effectifs dans les années futures.

❖ Caractéristique de l'habitat

La préférence de l'espèce va vers de grandes et vieilles phragmitaies. Sur le site, seule la roselière des marais de Saint-Louis et du Petit Castelou possède ces caractéristiques en plus d'être une réserve de chasse. Les observations d'individus erratiques ont été faites sur l'Ancien étang du Cercle, Le pont des Olieux, Campagnol et Tournebelle : ces zones de marais doux pourraient assez rapidement convenir à l'espèce mais tout aussi rapidement devenir des habitats halophiles impropres à celle-ci. **[Cartes 14.1 à 14.4]**

❖ Menaces

- La régression des phragmitaies;
- Leur faucardage hivernal;
- Les actions de démoustication par engin à chenillettes qui peuvent déranger ou détruire des nichées;
- Le braconnage par confusion avec des espèces gibier et par méconnaissance de l'espèce par les chasseurs.

❖ Mesures de gestion

- Favoriser le maintien et l'installation de phragmitaies denses (restauration du réseau hydraulique, augmentation des apports en eau douce sur les zones potentielles de marais, création de zone de lagunage des eaux de ressuyage agricole);
- Limiter les actions de démoustication par engin à chenillette sur les roselières concernées;
- Faucarder celle-ci (si nécessaire) seulement en partie;

❖ Interaction avec d'autres espèces

Ces mesures sont favorables à de nombreux passereaux paludicoles, au Busard des roseaux et aux hérons nichant dans les phragmitaies. La restauration du réseau hydraulique et le lagunage des eaux issues du bassin versant va aussi dans le sens d'une amélioration de la qualité des eaux des étangs pour toute la faune et les activités qui en dépendent.